

n°3 - D 28.09.2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-huit septembre à neuf heures et trente minutes, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Patrick LEVY, président.

Point à l'ordre du jour :

4.1.3 Prorogation de la fondation UGA à partir 2019

Membres présents : LEVY Patrick, BARBIER Emmanuel, BERNARD Sébastien, COURTOIS Hervé, GRANET ABISSET Anne-Marie, CHAZE-MAGNAN Ludivine, FILIPPI Lionel, GAILLARD Isabelle, MARTIN-MERCIER Sylvie, PAPA Françoise, BORRAS Isabelle, FORESTIER Gérard, GUINET Éric, KAFAI Mitra, MABED Abdelmalek, SOTO Orianna, ROGEAT Elise, CROUZET Lucas, ROUILLON Joris, PARET Jérôme, VIANNET Sylvie.

Membres représentés : CARON FASAN Marie-Laurence (procuration à FILIPPI Lionel), LBATH Ahmed (procuration à CHAZE-MAGNAN Ludivine), LECCIA Marie-Thérèse (procuration à GRANET ABISSET Anne-Marie), MARTENS Kirsten (procuration à COURTOIS Hervé), WENDLING Olivia (procuration à BERNARD Sébastien), BOLF Edith (procuration à BARBIER Emmanuel), GARNIER Jocelyne (procuration à LEVY Patrick), LOUIE France-Dominique (procuration à GAILLARD Isabelle), LEBARBE Thomas (procuration à SOTO Orianna).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Vu les statuts de la Fondation UGA,

Considérant que, afin de proroger la fondation UGA, l'Université Grenoble Alpes, en sa qualité de membre fondateur principal, doit nécessairement renouveler sa participation,

Considérant qu'une telle décision de prorogation devra être autorisée par le recteur de l'académie de Grenoble,

Considérant qu'une telle décision de prorogation impliquera une modification des statuts de la Fondation UGA,

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le principe du renouvellement de la participation de l'Université Grenoble Alpes à la Fondation UGA pour une durée statutaire de 20 ans, avec un premier programme pluriannuel de 5 ans.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	37
Membres présents	21
Membres représentés	9
Nombre de votants	30
Voix favorables	30
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés le principe du renouvellement de la participation de l'Université Grenoble Alpes à la Fondation UGA pour une durée statutaire de 20 ans, avec un premier programme pluriannuel de 5 ans.

Publié le : **08.10.2018**

Transmis au Rectorat le : **08.10.2018**

Fait à St- Martin- d'Hères, le 28 septembre 2018

Pour le Président et par délégation

Le Directeur général des services,

Joris BENELLE

Pour le Président et par délégation
La Directrice générale des services adjointe
M. J. REVEL